

Marrakech : 420 certificats négatifs pour la création d'entreprises en septembre

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-10-2007 20:24:16

Quatre cent vingt (420) certificats négatifs pour la création d'entreprises ont été délivrés en septembre dernier par la délégation du Commerce et de l'Industrie et le Centre régional d'investissement (CRI) de Marrakech, soit 97 pc des 431 demandes déposées.

Par nature juridique, les Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) viennent en première position avec 308 certificats, soit 73,10% du total accordé, suivies des Personnes Physiques avec 88 certificats (21%) et des Sociétés au Nom Collectif (SNC) avec 05 certificats (1,20%), précise un rapport de la cellule de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), relevant de la Délégation du Commerce, et de l'Industrie de Marrakech.

D'autres formes juridiques se partagent 16 certificats (4%), tandis que les Sociétés anonymes (SA) se situent en dernière position avec 03 certificats accordés, soit 0,70%.

La répartition géographique de ces certificats fait ressortir que la préfecture de Marrakech occupe le premier rang avec 388 certificats délivrés, soit 92,50% du total, suivie des provinces d'El Kelaât des Sraghna avec 14 certificats (3,30%), d'Al Haouz avec 12 certificats (2,80%) et de Chichaoua avec 06 certificats (1,40%).

L'analyse du nombre de certificats délivrés par secteur d'activité laisse constater que 188 des certificats accordés (44,50%) concernent le secteur des Services, 105 certificats (25%) pour le secteur des BTP, 92 certificats (22%) concernent le secteur du Commerce, 20 certificats (5%) pour celui de l'industrie, alors que d'autres secteurs se partagent 15 certificats, soit 3,50% du total.

S'agissant des dépôts de marques et modèles, la délégation du Commerce et de l'Industrie de Marrakech indique avoir reçu, durant la même période, 09 demandes pour les marques et aucune demande pour les modèles.

MAP